

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_06_045

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois juin à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la Mairie de Nieul-sur-l'Autise (Rives-d'Autise), sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond

EXCUSÉS :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : ESPACE DE LOISIRS DU LAC DE CHASSENON : TARIFS 2023 DES BOISSONS

Monsieur le Président donne la parole à Madame RINEAU.

Madame RINEAU expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment sa compétence en matière de développement touristique,

Considérant l'ouverture de l'Espace de loisirs du lac de Chassenon pour la saison estivale 2023,

Considérant les demandes régulières des usagers pour la consommation de bière,

Considérant que la collectivité est titulaire d'une licence 3 et que le responsable du lac est titulaire du permis d'exploitation, il a été décidé de mettre en vente de la bière pour cette saison 2023.

Monsieur le Président demande au Bureau d'approuver les tarifs 2023 des boissons vendues à l'Espace de loisirs du lac de Chassenon, tels que présentés ci-dessous :

Produits	Volume	Conditionnement	Prix € HT	Taux TVA %	Prix € TTC
BIERES					
1664 Pression	25 cl	Verre	2,84	5,5	3,00
Panaché	25 cl	Verre	2,84	5,5	2,80
Tourtel Citron	27,5 cl	Bouteille	2,46	5,5	2,60

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 085-248500563-20230623-2023B_06_045-DE

B.R.S.A. BOITES					
Coca-cola / zéro	33 cl	Boîte	2,46	5,5	2,60
Orangina	33 cl	Boîte	2,46	5,5	2,60
Oasis (tropical / pomme cassis framboise)	33 cl	Boîte	2,46	5,5	2,60
Fuzz tea	33 cl	Boîte	2,46	5,5	2,60
Schweppes agrumes	33 cl	Boîte	2,46	5,5	2,60
Perrier	33cl	Boîte	2,46	5,5	2,60
Jus de fruits Minute Maid (Orange / pomme)	33 cl	Boîte	2,46	5,5	2,60
EAUX MINERALES					
Cristalline	1,5 l	Bouteille	1,42	5,5	1,50
Cristalline	50 cl	Bouteille	0,95	5,5	1,00
SIROPS FUEGO					
Menthe		Verre	1,36	10	1,60
Grenadine		Verre	1,36	10	1,60
Citron		Verre	1,36	10	1,60
Fraise		Verre	1,36	10	1,60
Pêche		Verre	1,36	10	1,60
Diabolo		Verre	1,82	10	2,00
Limonade seule		Verre	1,36	10	1,60
BOISSONS CHAUDES					
Expresso		Tasse	0,91	10	1,00
Café		Tasse	0,91	10	1,00
Café au lait		Tasse	1,09	10	1,20
Capuccino		Tasse	1,36	10	1,50
Thé - infusion (au choix)		Tasse	1,36	10	1,50

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs 2023 des boissons vendues à l'Espace de loisirs du lac de Chassenon, tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 23 juin 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Annie RINEAU